

Les descendants de Sulpice



Marie Boucher veuve Antoine Delaville

**bail au profit de Marie Boucher
en date de janvier 1688**

adice francois thaudit a marie Gouge
 Que la ville xxxviij.
 transaction Fran Leu seigneur Et Joachim
 Leu seigneur xxxviij.
 adice en l'art de brachita a Silvain
 Clauin xxxix.
 transaction de l'athon founan de la foun
 Et la vauit bellij xl.
 Caut Pierre Pitaro Et de l'athon
 Reguance xli.
 adice Fran Leu seigneur a Pierre yacout
 P. xliij.
 transaction de l'athon founan de la foun
 heizenant. xliij.
 Subrogation Pierre buillaum. a Pierre
 founan de l'athon. xliij.
 transaction Claude founan a marie
 de l'athon xliij.
 transaction Anne Guellier Que la ville
 de la foun xliij.
 Mariage de l'athon de l'athon
 de l'athon xliij.
 Mariage Anne Guellier de l'athon
 de l'athon xliij.
 transaction de l'athon de l'athon
 de l'athon xliij.